

UNIVERSITÉ AKLI-MOHAND-OULHADJ DE BOUIRA

Le CNES dénonce le manque de sécurité et de considération pour les enseignants

Plusieurs dizaines d'enseignants affiliés au CNES au niveau de l'université Akli-Mohand-Oulhadj de Bouira, ont organisé un piquet de grève de deux heures pour dénoncer le manque de considération de l'enseignant par l'administration et par l'étudiant.

En effet, selon le porte-parole du Cnes à Bouira, en janvier dernier, et pour mettre un terme aux multiples dépassements contre les enseignants tant verbaux que physiques, et le plus souvent par des étudiants ; et plusieurs autres problèmes soulevés, une plateforme de revendications de six points avait été envoyée au recteur. Ce dernier, lors d'une rencontre avec les représentants du Cnes avait promis de régler ces problèmes avant le début de l'année universitaire actuelle.

Or, au mois d'août dernier, un changement à la tête de l'université est survenu et en septembre, les enseignants se sont retrouvés pratiquement avec les mêmes pro-

blèmes. Peut-être pire. Puisque en juillet dernier, un étudiant qui avait agressé un enseignant et dont l'affaire est toujours en justice, a été honoré par le rectorat comme major de promo.

Or, selon le responsable du Cnes qui rappelle qu'ils sont quelque 660 enseignants au sein de l'université Akli-Mohand-Oulhadj qui compte actuellement plus de 24 000 étudiants, il est hors de question d'honorer un étudiant fut-il major de sa promotion quand celui-ci est suivi dans une affaire d'agression contre son propre enseignant. Aussi, le Cnes réclame le retrait de ce titre horifique à cet étudiant.

Parmi les autres problèmes

soulevés, on citera les bourses à l'étranger octroyées sans aucune concertation avec les représentants du Cnes ; la surcharge des classes, chose qui empêche l'enseignant d'assumer pleinement son rôle ; le manque de classes

par prof pour chaque faculté ; le manque de logements pour certains enseignants ; etc.

En somme, les enseignants qui étaient sur place hier réclament avant tout de la dignité ; seule à même d'encourager l'en-

seignant à donner le meilleur de lui-même.

Cela étant, et d'après le représentant du Cnes, une rencontre avec le nouveau recteur est prévue pour ce mardi après-midi.

Y. Y.



JOURNÉES DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE AU CANADA

Un riche programme culturel

Une soirée artistique alliant la musique de chambre et la musique andalouse à la musique contemporaine et au chant lyrique a été animée dimanche soir à Alger par une pleiade d'artistes algériens établis au Canada à l'occasion des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada. Cette soirée, qui aura inauguré le programme culturel de cette manifestation, s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères

et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar et celui de la Culture, Azzeddine Mihoubi, de l'ambassadeur du Canada en Algérie Isabelle Roy et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Dans son allocution, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a salué la «mémoire et le sacrifice» des victimes du massacre du 17 octobre 1961 en cette date de commémoration de la Journée nationale de l'immigration. Considérant «l'attachement ferme de

l'Algérie à une refondation et un approfondissement des liens avec sa communauté établie à l'étranger», comme en «témoigne» la Constitution de février dernier, M. Lamamra a rappelé les efforts de l'Etat pour «la protection des droits de la communauté algérienne et de la sauvegarde de son identité et du renforcement de son apport au développement de la mère patrie». Le ministre a également souligné la nécessité de «bâtir conjointement un véritable partenariat à l'aide d'une stratégie, avec des objectifs déterminés et des obligations de part et d'autre» sur la base d'un «dialogue ouvert et continu» afin que le savoir et les expériences acquises deviennent «un patrimoine commun et partagé». Pour sa part, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy, a salué le «dynamisme» de la communauté algérienne établie au Canada «sur le plan académique, professionnel et social», en contribuant activement au «mieux-être» de la société canadienne et au «raffermissement» des relations entre l'Algérie et le Canada. Plusieurs fois primé au Canada, le jeune prodige de la musique de chambre, le pianiste soliste Mehdi Ghazi a repris, devant le

public de l'auditorium du palais de la culture Moufdi-Zakaria, de grands classiques de la musique universelle de compositeurs comme Bach, Mozart ou Chopin, avant d'inviter la soprano à la voix exceptionnelle Faïrouz Oudjida. Auteur, compositeur et interprète, Linda Thalie, qui s'est faite une place dans le paysage musical canadien et européen, a également présenté quelques morceaux de sa composition comme *Rallye des gazelles* ou des reprises comme *Alger, Alger* de Lili Boniche.

Également établis au Canada, les musiciens de l'orchestre Les amis de la musique andalouse de Montréal ont également pris part à cette soirée inaugurale avec un répertoire oscillant entre des extraits de pièces andalouses et des morceaux de *haouzi*.

Inaugurée dimanche, cette première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada se poursuivra jusqu'à aujourd'hui avec plusieurs conférences universitaires au programme, une exposition collective de plasticiens, des concerts de musique, des spectacles de magie et une projection de films.

Université de Tizi Ouzou/ Faute de places pédagogiques

3 500 nouveaux bacheliers n'ont pas encore entamé leurs cours

■ *Quelque 4 500 étudiants attendent de pouvoir entamer leurs cours pour l'année universitaire 2016/2017 à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, faute de places pédagogiques.*

Par Hamid Messir

Selon des responsables à l'UMMTO, les places pédagogiques promises au pôle de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (15 km à l'est de Tizi Ouzou) n'ont pas été encore livrées en raison du retard dans les travaux de leur réalisation. Parmi ces étudiants pénalisés par ce retard dans l'entame de leurs cours figurent 3 500 nouveaux bacheliers et les 1 000 autres des classes de deuxième année de différentes spécialités, notamment mathématiques et technologie. Néanmoins, les entreprises en charge de la réalisation de ces infrastructures promettent à nouveau de remettre les clés de ces locaux durant le week-end prochain. Si ce délai est respecté, les étudiants pourront enfin avoir leurs places pour suivre leurs cursus d'enseignement dès la première semaine du mois de novembre



prochain. A rappeler que les chantiers de 17 500 lits et 17 000 places pédagogiques, en cours de réalisation au niveau du pôle universitaire de Tamda, accusent un énorme retard. Lors de la récente session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou tenue le 6

octobre dernier, le secrétaire général de la wilaya avait pris l'engagement de livrer 4 000 places pédagogiques et 3 000 lits au plus tard le 20 octobre courant. Les élus de l'APW avaient créé une commission, chargée de suivre l'état d'avancement des projets inscrits à l'indi-

catif du secteur de l'enseignement supérieur au même titre que celui de l'éducation dans le but d'identifier les différents blocages et de contribuer à leur règlement afin qu'ils soient réceptionnés dans les meilleurs délais.

H. M.

Ancienne ministre, présidente de la région Ile-de-France

Valérie Pécresse aujourd'hui et demain à Alger

M^{me} VALÉRIE Pécresse, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ancienne ministre du Budget, présidente de la région Ile-de-France, se rendra à Alger mercredi 19 et jeudi 20 octobre 2016, accompagnée de Stéphane Beaudet, vice-président chargé des transports, Faten Hidri, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche et Othman Nasrou, vice-président chargé de l'action internationale et du tourisme. Ce déplacement «*visé avant tout à explorer les voies d'une coopération et d'un partenariat renforcés avec la*

wilaya d'Alger», selon le communiqué de l'ambassade de France à Alger.

M^{me} Pécresse sera accueillie par Abdelkader Zoukh, wali d'Alger, avec qui elle s'entretiendra. Au cours de sa visite, elle rencontrera en outre Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M^{me} Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de nombreuses personnalités institutionnelles.

La délégation visitera également le site de l'incubateur

SYLABS, espace de co-working spécialisé dans les créations technologiques, l'innovation numérique, culturelle ou artistique, en présence de jeunes créateurs de startups.

Par ailleurs, M^{me} Pécresse interviendra devant les étudiants de l'Ecole supérieure des affaires d'Alger (ESAA) sur le thème suivant : «*Innovation et numérique : les bases d'un nouveau partenariat euro-méditerranéen*».

Enfin, elle rencontrera la communauté française et des partenaires algériens à la Résidence de France, selon le même communiqué.

R. D.

Simplification des procédures de mise à niveau universitaire Hadjar s'engage à promulguer un arrêté ministériel

Le Syndicat national des enseignants universitaires (SNEU) a indiqué lundi que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, s'était engagé à promulguer un arrêté ministériel dans les plus brefs délais pour simplifier les procédures de mise à niveau universitaire. Lors d'une rencontre de concertation avec les membres du bureau national du Syndicat national des enseignants universitaires et des cadres du ministère le 15 octobre, le ministre avait précisé que la simplification des procédures de mise à niveau universitaire passerait par «l'adoption d'un mécanisme de notation tenant compte des activités pédagogiques de l'enseignant sans minimiser l'importance des activités scientifiques», a indiqué un communiqué du SNEU qui est affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Concernant sa demande de prolonger les délais de soutenance des thèses de doctorat pour les enseignants ayant fait plus de six

inscriptions, le SNEU a souligné que le ministre «a accepté de prolonger les délais au-delà du 31 décembre 2018 en attendant que les délais définitifs soient fixés». Le syndicat a, par ailleurs, appelé à «assurer aux enseignants des logements

décent qui leur permettent d'accomplir leur mission pleinement», dénonçant les lenteurs dues à certains responsables d'établissements universitaires s'agissant de la distribution des logements achevés ou en voie d'achèvement. Le syndicat a, à cet

égard, précisé que le ministre s'était engagé à «donner des instructions fermes enjoignant aux directeurs d'établissements universitaires de pré affecter les logements achevés ou ayant atteint un taux de réalisation de 40%». Concernant le nouveau classement des laboratoires de recherche prévu par le ministère, le communiqué a indiqué que M. Hadjar a assuré aux membres du bureau national du SNEU que «la recherche scientifique demeure une priorité dans le processus de réforme» et que «toutes les mesures prises en la matière visent à améliorer le rendement et la compétitivité des laboratoires». Tous les laboratoires (selon le nouveau classement) «continueront à obtenir les financements assurés par le ministère de tutelle», a ajouté le ministre, précisant que «ces mesures entrent dans le cadre de la rationalisation des dépenses et de l'amélioration de la recherche».

Karim M./APS

Mobilis enrichit son offre

« Tawfik » aux multiples avantages

Mobilis, l'opérateur proche de ses clients et toujours soucieux de répondre de manière optimale à leurs attentes de qualité, enrichit en cette rentrée universitaire son offre destinée aux étudiants « Tawfik », qui s'adapte parfaitement à l'esprit communautaire des jeunes en offrant plein d'avantages.

En effet, l'offre Tawfik est ainsi baptisée en l'honneur de notre ambassadeur de marque Tawfik Makhloufi, trois fois médaillé aux Jeux Olympiques, présentant des avantages très attrayants :

Un pack de bienvenue : minutes gratuites vers Mobilis + bonus connexion + bonus MMS + bonus Naghmati

Trois nouveaux plans :

Plan 50 Da = 50 min vers Mobilis
ou 15 mins vers tous

Plan 90 Da = 120 min vers Mobilis
ou 30 mins vers tous

Plan 150 Da = 100 min vers Mobilis
+ 50 SMS + 50 Mo

10 nouveaux pass internet allant de 150Mo jusqu'à 5Go.

Ainsi, Mobilis propose à ses jeunes abonnés une offre inédite et exclusivement dédiée aux étudiants, avec un contenu relooké et plus riche en plan Voix et Data afin de répondre aux nouveaux usages, permettant aux membres de la communauté « Tawfik » de rester toujours en contact au prix imbattable de 1DA/30sec.

Les étudiants peuvent souscrire à cette offre au niveau de nos 176 agences, munis d'une pièce justifiant leur scolarité (Certificat de scolarité, Carte étudiant ou attestation d'inscription).

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE

Plus de 60 universitaires formés en entrepreneuriat

SOIXANTE-ET-UN étudiants ont bénéficié, depuis janvier 2016, d'une formation en entrepreneuriat à Constantine, a indiqué, hier, l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). La formation a été effectuée dans le cadre de la convention signée depuis 2004 entre l'Ansej et la Maison de l'entrepreneuriat de l'université Constantine 1, a précisé la responsable de la communication auprès de l'Ansej qui s'exprimait lors de la Semaine de l'entrepreneuriat organisée par à l'université Constantine 1. Sur le nombre global de ces jeunes diplômés universitaires, initiés aux bases élémentaires de l'entrepreneuriat, 26 universitaires ont suivi une formation dans le secteur des services, 12 en profession libérale, 9 en industrie, 8 dans le Btph et

6 autres dans l'agriculture. 251 jeunes ont déjà bénéficié d'une formation similaire en 2015.

Cette manifestation prévoit l'organisation de sessions de formation pratique et théorique sur les méthodes et les techniques de création d'une micro-entreprise dans le cadre de l'Ansej, a indiqué le directeur de la Maison de l'entrepreneuriat, enseignant au département des transports, Abdelatif Laâyab. L'initiative vise à développer l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire, avec comme objectif de donner aux étudiants de fin de cycle les outils et les méthodes nécessaires pour accéder au monde de la PME, a-t-il expliqué. Innovation et entrepreneuriat, préparation des idées pour créer un projet, dispositifs Ansej et banque, techniques de l'entrepreneuriat sont les thèmes

traités lors de cette formation dispensée par des cadres de l'Ansej, de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI-Rhumel), des entrepreneurs et des chercheurs universitaires.

«*Etre entrepreneur veut dire transformer une idée en projet concret, un rêve en réalité*», a encore précisé Sadek Gueridi, cadre à l'Ansej et l'un des formateurs, certifié par le Bureau international de travail (BIT), ajoutant que le programme de cette formation qui reste une grande opportunité pour aider les diplômés universitaires à devenir des créateurs d'emploi, a pour objectif aussi de contribuer au développement économique du pays en répondant à la demande de création d'entreprises notamment dans les secteurs stratégiques. **APS**

JETANT DES PONTS ENTRE L'ALGÉRIE ET LEUR PAYS D'ADOPTION

Les artistes algériens vivant au Canada exposent leur créativité

La manifestation se poursuivra aujourd'hui avec plusieurs conférences universitaires au programme, une exposition collective de plasticiens, des concerts de musique et des spectacles de magie

Le premières Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada se sont poursuivies, lundi dernier, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger avec un concert lyrique alliant la musique universelle au patrimoine algérien, animé par la cantatrice algérienne Fairouz Oudjida et le pianiste algérien Mehdi Ghazi. Affichant d'entrée leur attachement à l'Algérie et en commémoration de la journée du 17 octobre 1961, les concertistes ont choisi d'entamer leur récital avec l'hymne national algérien, rendu dans une version lyrique inédite qui a mis en valeur la virtuosité du pianiste et la tessiture aiguë de la cantatrice, souligne l'APS. Déroulé en deux heures de temps, le récital a été décliné en deux parties durant lesquelles des œuvres célèbres de la musique classique et celles de grands chanteurs algériens et orientaux furent revisitées. «*D'habitude, un concertiste de musique classique ne s'adresse pas au public, ce soir, permettez-le moi, j'ai un peu envie de faire ce que je veux car je suis chez-moi*», a lancé au public Mehdi Ghazi.

Fairouz Oudjida à la voix suave et cristalline a beaucoup communiqué avec le public et a brillamment rendu plusieurs pièces. Etablie au Canada, la cantatrice algérienne compte à son actif plusieurs prix dont le trophée Art et Culture du Conseil des ambassadeurs de la ligue arabe à Ottawa, obtenu en 2016. Diplômée du Conservatoire de Montréal et de l'Ecole Glenn Gould, Mehdi Ghazi a joué comme soliste et chambriste dans plusieurs lieux prestigieux en France et au Canada, collaborant également avec de grands chefs d'orchestre comme Daniel Barenboim, John Morris Russell, Pavel Baleff et Raffi Armenian. Le jeune pianiste qui prépare



actuellement un doctorat en musique, a obtenu, plusieurs distinctions dont le 1^{er} prix du Festival de musique classique du Bas-Richelieu et le 1^{er} prix du concours de musique du Canada.

Le coup d'envoi de cette manifestation avait été donné, dimanche passé avec une soirée artistique alliant la musique de chambre et la musique andalouse à la musique contemporaine et au chant lyrique, animée par une pléiade d'artistes algériens établis au Canada.

Cette soirée qui a inauguré le programme culturel de cette manifestation s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar et celui de la Culture Azzeddine Mihoubi, de l'ambassadeur du Canada en Algérie Isabelle Roy et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans son allocution, le ministre des Affaires étrangères et de

la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a salué la «*mémoire et le sacrifice*» des victimes du massacre du 17 octobre 1961 en cette date de commémoration de la Journée nationale de l'immigration, rapporte l'APS. Considérant «*l'attachement ferme de l'Algérie à une refondation et un approfondissement des liens avec sa communauté établie à l'étranger*», comme en témoigne la Constitution de février dernier, M. Lamamra a rappelé les efforts de l'Etat pour «*la protection des droits de la communauté algérienne et de sauvegarde de son identité et de renforcement de son apport au développement de la mère patrie*». Le ministre a également souligné la nécessité de «*bâtir conjointement un véritable partenariat à l'aide d'une stratégie, avec des objectifs déterminés et des obligations de part et d'autre sur la base d'un dialogue ouvert et continu afin que le savoir et les expériences acquises deviennent un patrimoine commun et partagé*».

Pour sa part, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy, a salué le «*dynamisme de la communauté algérienne établie au Canada sur le plan académique, professionnel et social*», et cela tout «*en contribuant activement au mieux-être de la société canadienne et au raffermissement des relations entre l'Algérie et le Canada*».

Inaugurées dimanche, passé cette première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada se poursuivra jusqu'à aujourd'hui avec plusieurs conférences universitaires au programme, une exposition collective de plasticiens, des concerts de musique, des spectacles de magie et la projection, hier, à la salle Ibn-Zeidoun de l'Office Riadh El Feth à Alger, du film *Montréal, la blanche* du réalisateur Bachir Bensaddek.

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE ACCUEILLE UNE NOUVELLE FORMATION

Post-graduation dans le management maritime et logistique

DANS l'objectif du développement du secteur maritime et pour une meilleure professionnalisation de ses activités, les Départements des Travaux publics et des transports et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont développé une nouvelle formation universitaire dans le domaine maritime. La post-graduation spécialisée «PGS» dans le «Management du transport maritime et de la logistique». Cette formation PGS a été rendue possible grâce à un travail titanesque effectué par les responsables de la compagnie maritime GEMA et ceux de l'École supérieure de commerce de Kolea. Dans le but de rendre effective cette formation diplômante, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, ont présidé jeudi dernier, à l'École supérieure de commerce de Koléa, la cérémonie de lancement de la PGS, en présence des cadres des deux institutions. Lors de cette cérémonie, M. Boudjema Talai a estimé que «le maritime dans tous ses segments enregistre un déficit en matière de ressource humaine spécialisée».

Le ministre a tenu à souligner que «l'objectif est de rattraper entre autre le retard accusé dans ce domaine». Le ministre rap-

pelle que «ce projet vise à associer les capacités propres de GEMA en ce qui concerne l'enseignement pratique et le savoir-faire du métier et celles de l'Université pour l'enseignement théorique et scientifique». Dans ce cadre, une convention de coopération a été signée, lors de cette cérémonie, entre le directeur général de la société maritime «GEMA», Mohamed Dib, et le directeur général de l'ESC de Kolea, Abdelaziz Seboua, en présence des deux ministres.

Selon les accords conclus dans ce cadre, l'École supérieure de commerce de Koléa s'engage à assurer une formation d'une année, en post-graduation à 25 cadres dans le transport maritime et la logistique. Les cadres retenus seront intégrés automatiquement aux postes de travail dans des entreprises portuaires et maritimes. Sur un autre chapitre, M. Boudjema Talai a affirmé que «la probabilité moyenne mondiale en matière de dépenses pour le transport maritime et de la distribution de ses produits, ne dépasse pas les 5 % dans la chaîne de consommation, au moment où la moyenne nationale est d'environ de 30%». Et d'enchaîner ses propos en affirmant que «cette formation spécialisée est d'autant plus importante pour permettre un équilibre du pouvoir d'achat».

Partant de ce principe, le directeur général de GEMA souligne de son côté le facteur majeur de l'entreprise algérienne qui doit se soucier de la formation de ses cadres afin de relever le niveau des compétences. Le partenariat conclu entre l'École supérieure de commerce (ESC) et l'Entreprise publique économique GEMA se veut une réponse à cet objectif fixé par nos autorités. Il convient de préciser que cette GPS est le fruit d'un travail de recherche effectué par «Gemaform» une école de formation relevant de GEMA en collaboration avec l'ESC.

En effet, les deux partenaires ont collaboré aussi bien dans la confection des programmes que dans la dispense de la formation par des enseignants issus de l'École supérieure de commerce et de «Gemaform», l'École de formation en gestion maritime et portuaire. Gemaform est une structure rattachée à l'Entreprise publique économique GEMA. Elle a été créée fin 2014 (AGEX du 19 novembre 2014). Son objectif est d'apporter une contribution par son expérience du secteur maritime et portuaire, étant l'opérateur historique dans le domaine de la consignation des navires et des activités annexes au transport maritime.

A. Timizar

Université / Arrêté ministériel pour la mise à niveau ● Le Syndicat national des enseignants universitaires (Sneu) a indiqué, hier lundi, que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, s'était engagé à promulguer un arrêté ministériel dans les plus brefs délais pour simplifier les procédures de mise à niveau universitaire. Lors d'une rencontre de concertation avec les membres du bureau national du Syndicat national des enseignants universitaires et des cadres du ministère le 15 octobre, le ministre avait précisé que la simplification des procédures de mise à niveau universitaire passerait par «l'adoption d'un mécanisme de notation tenant compte des activités pédagogiques de l'enseignant, sans minimiser l'importance des activités scientifiques», a indiqué un communiqué du Sneu affilié l'UGTA. Concernant sa demande de prolonger les délais de soutenance des thèses de doctorat pour les enseignants ayant fait plus de six inscriptions, le Sneu a souligné que le ministre «a accepté de prolonger les délais au-delà du 31 décembre 2016, en attendant que les délais définitifs soient fixés».

DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES À ORAN

Élaboration d'un répertoire des pratiques langagières

Des travaux de recherche scientifique devant déboucher sur l'élaboration d'un répertoire des pratiques langagières dans l'espace médiatique national sont menés au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) basé à Oran, a-t-on appris lundi lors d'une rencontre consacrée à cette étude.



l'issue de l'étude en 2017. Plusieurs chercheurs auprès du CRASC ont pris part à cette rencontre, à l'instar de Aïcha Benamar qui a observé que "les médias ouvrent d'énormes possibilités d'expérimentation et de création dont l'usage massif a changé nos représentations et nos pratiques".

Cette manifestation scientifique a également vu la participation d'un spécialiste étranger, Arnaud Richard, de l'université de Montpellier (France) qui a, de son côté, mis l'accent sur "l'importance du rôle du linguiste dans la démonstration des dénominations discriminantes", illustrant ses propos par des observations faites auprès de médias de son pays. L'intervenant a relevé qu'en France, "peu d'experts ont essayé d'expliquer en quoi certaines paroles ou propos peuvent être dangereux ou discriminants", déplorant à cet égard l'usage de certains termes pour dénommer les réfugiés, dont "flux", "débarquement", "invasion", "débordement des immigrants", "des migrants", "des exilés". "La manière avec laquelle on catégorise l'action et les personnes concernées détermine un regard qu'on a sur ces personnes, d'où la nécessité pour nous, linguistes et anthropologues, de démontrer, de dénoncer les discriminations", a-t-il insisté.

Hanari B.

"L'objectif de ces travaux consiste en l'analyse des procédés utilisés par les médias pour se rapprocher de leur auditoire ou lectorat", a précisé Imène Miri Benabdallah, directrice de l'équipe de chercheurs mobilisée dans le cadre de ce projet porté par le CRASC.

Six chercheurs, issus notamment de la faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran-2 Mohamed Benahmed, sont investis dans ce travail d'investigation scientifique subdivisé en trois volets, à savoir les

médias oraux (émissions radiophoniques), écrits (journaux papier) et numériques (réseaux sociaux et journaux en ligne).

L'intérêt de ces linguistes se focalise notamment sur l'énoncé (texte/discours) et le contexte (actualité) à l'effet de "meubler le procédé utilisé par le locuteur qui est souvent amené à utiliser des expressions familières pour se mettre au niveau de son auditoire ou ses lecteurs", a expliqué Mme Benabdallah.

Une centaine d'articles de différents organes médiatiques ont été déjà analysés au titre de cette étude qui évolue actuellement au stade du classement des formes spécifiques d'écriture/parole, comme l'alternance codique (usage d'expressions dialectales ou d'une autre langue) et l'ana-

phore (répétition d'un même mot en début de phrase).

"Le futur répertoire constituera ainsi un outil à la disposition des étudiants et jeunes chercheurs intéressés par les spécificités du discours d'actualité et qui, par définition, est en perpétuel changement, faisant chaque fois appel, au fil du temps, à de nouvelles techniques, à de nouveaux procédés", a fait valoir la directrice de l'équipe de recherche. "L'analyse de ces mécanismes permet de cerner d'autres volets ayant trait, entre autres, à la transgression de la norme grammaticale, au phénomène de l'emprunt et aux néologismes", a-t-elle souligné, ajoutant qu'un colloque international dédié à cette thématique est programmé par le CRASC à Oran, et ce, à

ALUMNI DES GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES

21 000 étudiants algériens ont postulé pour Campus France en Algérie

Une réception a été organisée, lundi, en l'honneur des diplômés algériens des grandes écoles françaises, qui exercent aujourd'hui leur activité professionnelle en Algérie, et ce, en présence de Bernard Emié, ambassadeur de France, haut représentant de la République française en Algérie. L'objectif était non seulement de fédérer ces anciens élèves, appelés «Alumni», dans le but de constituer un réseau d'échanges, mais aussi d'encourager les étudiants algériens à faire le choix de ces parcours d'excellence au sein des grandes écoles françaises. France Alumni Algérie est un nouveau réseau social français lancé à Alger le 24 octobre 2015 par M^{me} Najat Vallaud-Belkacem, ministre français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est destiné aux anciens étudiants étrangers ayant fait des études en France, qui bénéficient dès lors d'un espace de dialogue, d'accès à des offres de formation, de bourses, de stages ou d'emplois, et se tiennent informés de l'actualité culturelle et touristique française. La France se place au 3^e rang mondial en termes d'attractivité universitaire et demeure le premier pays d'accueil non anglophone. Près de 300 000 étudiants étrangers poursuivent leurs études en France chaque année. En 2016, plus de 7000 étudiants algériens ont commencé leur cursus en France et ils sont actuellement près de 23 000 sur les bancs des établissements d'enseignement supérieur français. La relance par Campus France Algérie (en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris II^e de France) du concours d'accès aux



grandes écoles françaises par le biais du «Concours SAI» a permis cette année à 14 candidats de rejoindre les meilleures écoles françaises. Ce résultat témoigne de l'intérêt des étudiants algériens pour ces compléments de formation de haut niveau. Dans son discours de bienvenue, Bernard Emié déclarera : «*Cette année, un peu plus de 21 000 étudiants algériens ont déposé un dossier dans un de nos cinq espaces Campus France en Algérie. Plus de 7000 étudiants ont accédé le mois dernier aux bancs de nos établissements d'enseignement supérieur. Je suis fier d'annoncer qu'en deux ans, nous avons doublé le nombre de visas long séjour pour études. Bravo à toutes les équipes des Instituts français, de Campus France et de nos trois consulats généraux...*»

K. Smail/synthèse



La parole est aux recruteurs

Par Samir Azzoug

Dans un communiqué daté du 9 octobre, le ministère de l'Enseignement supérieur déclare constater qu'à l'occasion de chaque rentrée universitaire, des établissements privés émettent, à travers des annonces diffusées dans les médias, des offres de formation pour l'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur dans différentes spécialités. L'institution décide alors de rappeler les textes réglementaires qui régissent le secteur et qui disent, grosso modo, que l'enseignement supérieur est son apanage et que ceux qui veulent s'y investir sont soumis à autorisation. Et cela, faut-il le rappeler, en l'absence d'université privée sur le territoire algérien. Une dizaine de jours après ce communiqué, le ministre, Tahar Hadjar, déclare que les établissements privés qui proposent de hautes études « n'ont pas d'existence légale et leurs diplômes ne sont pas reconnus du fait qu'ils ne sont pas agréés par l'Etat ». Il décide par ailleurs d'installer une commission interministérielle pour réguler ce marché. Dans la forme, le ministre n'a pas complètement tort. Réguler le marché de la formation ne peut être une décision critiquable. Seulement, dans le fond, beaucoup de choses peuvent être dites. À commencer par ces annonces publiées dans les médias. En fait, pour beaucoup d'établissements, il s'agit de licences, MBA ou masters professionnels délivrés par des universités étrangères. Ce que semble oublier le premier responsable du secteur, c'est que l'enseignement universitaire dans le système de mondialisation est devenu un produit comme un autre. Il est donc « délocalisable », exportable y compris via le Net. D'ailleurs, n'y a-t-il pas d'universités américaines, britanniques ou encore françaises installées aux Emirats arabes unis, au Qatar et ailleurs ? Cette année, certaines universités algériennes ont ouvert des masters à distance. Ces diplômes ont-ils plus de valeur que ceux élaborés par des établissements étrangers qui figurent en meilleure position dans les classements internationaux ? Il faut dire aussi que devant les conditions castratrices imposées par le cahier des charges pour la création d'université privée (surtout en matière d'infrastructure) et la qualité de la formation supérieure publique sans cesse remise en cause par le ministre lui-même, peu de marge est laissée à l'initiative. Aujourd'hui, comme on ne cesse de le dire, le diplômé (qu'il soit universitaire ou pas) est un produit. Si le ministère garde en main le pouvoir du sceau et de la signature, la qualité des diplômes — et donc de la formation — est dépendante de son attractivité sur le marché de l'emploi. Ce sont les organismes employeurs qui décident vraiment de la valeur d'un diplôme via les recrutements qu'ils consentent. Même en Algérie, où le secteur public reste imposant, c'est le secteur privé qui emploie le plus avec 60% de parts de marché. Quant à la reconnaissance du diplôme par les autorités publiques, il n'est pas insensé de dire que les lauréats lui préfèrent d'abord un recrutement intéressant.

Diplômes privés | Le marché de l'emploi, seul juge

P. 12



PHOTO: OR

Instituts privés d'enseignement | Une alternative incontournable

Les écoles privées qui proposent des hautes études n'ont pas d'existence légale et leurs diplômes ne sont pas reconnus du fait qu'elles ne sont pas agréées par l'État. Par cette déclaration, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur, vient de déclarer la guerre aux établissements de formation privés. Certes, l'État dispose du monopole de la collation des grades, des diplômes et des titres universitaires et est en droit de procéder à l'assainissement du secteur tant que des imposteurs pullulent. Seulement voilà, l'État doit prendre en compte quelques paramètres objectifs. «D'abord, il faut savoir que nous faisons nulle part mention de diplômes supérieurs délivrés par l'État notamment de type licence, master ou doctorat», tient à préciser le responsable d'un institut de formation privé. Ensuite, tous les responsables des établissements que nous avons interrogés évoquent le sérieux du cursus qu'ils dispensent à leurs étudiants. «Nos programmes sont homologues et obéissant à la réglementation en vigueur d'un côté et répondent à des critères scientifiques pointus approuvés par des spécialistes», assurent-ils. Selon eux, les formations proposées par les centres de formation privés viennent en complémentarité des offres de formations étatiques disponibles. «Parfois on a tendance aussi à combler des lacunes qui existent dans le système éducatif et l'enseignement national. Il ne faudrait pas avoir peur de le dire au docteur, car il a agit pour nous d'un effort dans l'intérêt général», révèle le directeur d'un institut privé.

EMPLOYABILITÉ

En effet, les diplômes algériens délivrés par les établissements de formation et d'enseignement supérieur souffrent d'un double problème : la professionnalisation des études et l'employabilité des diplômés. Tahar Hadjar a d'ailleurs lui-même fait ce constat et a promis d'y remédier. Car l'enjeu principal, aujourd'hui, est de répondre à l'offre d'emploi et aux besoins de l'économie. Ce que ces établissements privés de formation ont saisi et compris, dispensant des cursus «à la carte». Leurs diplômés sont «insensiblement dans le marché du travail», cer-



tains établissements, dont le notre, sont liés par des conventions avec des entreprises de grande envergure, nous arrivons à insérer 90% de nos étudiants», atteste le directeur des enseignements d'un établissement très en vue sur la place d'Alger.

Du côté des cabinets de conseil en recrutement, le constat est plus qu'éclairant. «Les diplômes des instituts privés sont très prisés par les entreprises privées et les multinationales car ils sont rapidement «employables» et nécessitent seulement une petite mise à niveau. Concernant les diplômés des universités algériennes, ils ont mauvaise réputation auprès des recruteurs car les candidats nécessitent de longs recyclages et des mises à niveau onéreuses», explique une consultante en ressources humaines.

Il faut dire que nombreux sont les parents qui orientent leurs enfants vers ces écoles privées. «Je préfère déboursier une somme faramineuse pour la formation de mon fils avec à la clé un avenir plus que sur que de le voir traîner à l'université pour un diplôme sans qualification aucune», avoue un parent.

LABEL

Le ministre de l'Enseignement supérieur a évoqué, dans sa dissertation concernant les établissements privés d'enseignement, la problématique des masters et autres licences délivrés par ces instituts, qu'il qualifie presque de publicité mensongère. Qu'en est-il réellement de ces masters ? «Il faut comprendre une chose : les masters délivrés par nos établissements sont homologues et ne souffrent d'aucune ambiguïté. Il s'agit de masters professionnels labellisés par des universités ou grandes écoles étrangères. De ce fait, l'État n'est pas obligé de les reconnaître puisque nos diplômes trouvent du travail facilement dans le secteur privé», se défend le responsable d'un établissement privé, visiblement furieux des dernières déclarations de Tahar Hadjar. Pour lui, «les réflexes de l'État unique restent surface. Ils veulent la même école pour tous, la même formation pour tous, la même université pour tous, la même religion pour tous et bientôt le même arroustement pour tous ! Il faut arrêter avec ça et laisser les

gens libres». «Nous sommes respectueux de la réglementation et des lois ; rien ne nous empêche de délivrer des certificats d'homologation établis par nos partenaires étrangers», assène-t-il. Selon le même interlocuteur, «il faut arrêter de se focaliser sur la Fonction publique, le travail se trouve ailleurs aujourd'hui, chez le privé».

D'autres établissements de haut niveau de masters internationaux reconnus de par le monde et souvent obtenus par alternance ou à distance. «Le monde de la formation et de l'enseignement bouge et évolue rapidement, ce genre de problématiques abordées par le ministre sont tout à fait légitimes, elles sont évoquées partout dans le monde. Il faut savoir que ces masters professionnels internationaux viennent en complémentarité de l'enseignement classique leur avantage c'est qu'ils sont pratiques et offrent des horizons d'emploi à leurs candidats, notamment à l'international, après de son côté le responsable d'un MBA en management.

HADJAR REÇOIT LES UNIVERSITAIRES DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE AU CANADA

«Leur réussite est aussi celle de l'Université algérienne»

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a reçu lundi à Alger les universitaires et chercheurs issus de la communauté algérienne au Canada, à l'occasion de la première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne établie au Canada. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, Tahar Hadjar a évoqué avec ces universitaires et chercheurs les «nombreux acquis» réalisés par l'Université algérienne, faisant remarquer que «leur réussite est aussi celle de l'Université algérienne au sein de laquelle ils ont effectué leur formation de base». Rappelant que l'Université algérienne a entrepris une série de réformes depuis plusieurs années, le ministre a fait savoir que son département est actuellement dans la phase d'évaluation de ces réformes pour apporter des correctifs à certaines «anomalies». À cet effet, il a exhorté les membres de la diaspora algérienne à apporter leur aide et contribution dans le cadre de l'évaluation de ces réformes et accompagner, par

leurs idées et suggestions, l'Algérie à mettre en place une politique de prospective dans le secteur de l'Enseignement supérieur. À cette occasion, une commission de suivi, composée de deux membres de la communauté algérienne établie au Canada et deux cadres du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a été installée par Hadjar. Elle est chargée de suivre toutes les recommandations allées dans le sens d'établir des liens et des pans de coopération entre l'Université algérienne et les chercheurs et universitaires algériens à l'étranger. Par ailleurs et à l'occasion de cette rencontre, trois conventions ont été signées entre l'Université Ryerson (Toronto) du Canada et trois universités algériennes, à savoir Oran1, Constantine2 et Blida3. Le président/vice-recteur de l'université Ryerson, l'Algérien Mohamed Lachemi, a annoncé, au terme de la cérémonie de signature, que son établissement allait débloquent, chaque année, trois bourses au profit d'étudiants de chacune des trois universités algériennes ayant signé ces conventions. Il a également annoncé avoir

attribué, à titre exceptionnel cette année, trois autres bourses pour des étudiants de l'université de Bejaia, à la demande de son recteur. La première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne établie au Canada est organisée pendant trois jours (16-18 octobre) avec l'objectif d'établir un partenariat avec la diaspora algérienne, représentation. Le programme de ces journées comportera des conférences scientifiques au niveau du ministère des affaires étrangères et celui de l'enseignement supérieur ainsi que dans des instituts spécialisés. Ces conférences seront animées par des experts, chercheurs et scientifiques dans différents domaines, notamment la gestion et le management, la santé et la médecine, les technologies de la communication, l'informatique et l'«mobilité» artificielle, le génie civil et industriel, l'agriculture et la recherche opérationnelle. Des activités culturelles et artistiques sont également prévues lors de ces journées.

APS

Inelectronics student club de l'IGEE | Les lauréats abandonnés

Voici un club scientifique qui fait des merveilles à l'université de Boumerdes. De longs efforts d'accompagnement, d'orientation et d'encouragement qui se sont soldés par les succès remportés par ses membres au double plan national et international. Premier prix d'Injaz el Djazair, l'équipe lauréate se retrouve sans moyens pour présenter son œuvre au Bahrein. Triste constat.

L Boumerdes. Samir Azzoug sazzoug@elwatan.com

"Idée est partie de notre camarade Alaa. Interloqué par l'effort consenti par son père agriculteur à Ouargla, qui devait faire chaque jour dix kilomètres pour aller à l'exploitation agricole afin d'irriguer ses plantations, il décide de mettre au jour un système d'irrigation à distance", témoigne Imène Rouidjati, étudiante en 2^e année à l'Institut de génie électrique et électronique (IGEE) de Boumerdes. Le concept, adopté en février après un brainstorming de quelques semaines, monéra la Grow Compagnie vers le succès. Et la jeune équipe, constituée de dix étudiants dont l'âge varie de 18 à 22 ans, remporte le premier prix de la 5^e édition d'Injaz El Djazair 2016. Grâce à l'EFarm (pour electronic farm), un contrôleur d'irrigation, qui analyse la température, les précipitations et l'humidité du sol et dont le rôle est d'ajuster avec précision le programme d'arrosage contrôlé à distance, ils sont désignés meilleure entreprise de la compétition nationale. «L'idée de base est de pouvoir lancer et arrêter l'opération d'irrigation par le simple envoi d'un SMS. On a ensuite pensé à ajouter des capteurs dans le sol pour vérifier la température et l'humidité et ainsi savoir à quel moment il faut irriguer et avec quelle quantité d'eau», développe Imène, en assurant que le coût de production de ce produit, à l'état prototype, n'excède pas les 35 000 DA. Quant aux avantages mis en avant par l'utilisation de l'EFarm, le jeune groupe énumère : l'optimisation du temps, de l'argent et des efforts ; l'économie de près de 50% d'eau d'irrigation ; l'amélioration du rendement de production, surtout pour les pays sujets au stress hydrique, tels que l'Afrique, certains pays d'Afrique et le Moyen-Orient ; la simplicité de l'utilisation du produit qui peut être commandé par un téléphone simple. Après environ 6 mois de travail, la jeune équipe réussit non seulement à créer le système de commande, mais se procure plus loin en développant une véritable petite entreprise avec les volets financier, gestion des ressources humaines et marketing. Une étape exigée par



la compétition Injaz El Djazair. «C'est notre quatrième participation à Injaz El Djazair. À la première, nous avions participé avec le chargeur solaire de téléphone. À la seconde, nous avons remporté le Prix de la meilleure pub et produit marketing avec la "smart case", une boîte médicale intelligente. Nous avons raté notre troisième participation pour revenir en force et remporter la quatrième», cite Dr Cherifi Dalila, l'enseignante et mentor du groupe, qui a reçu d'ailleurs d'Injaz El Djazair une attestation de reconnaissance pour avoir contribué à développer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez ces jeunes. Véritable égérie des étudiants, armée et respectée par eux, l'enseignante, d'une complicité apparente avec ces jeunes, affirme que «l'IGEE a produit de très bons étudiants». Elle joint à sa déclaration une série de succès réalisés par les étudiants de l'institut dans les concours internationaux, dont l'équipe qui a remporté le 3^e prix au Microsoft Imagine Cup qui s'est déroulé en 2012 à Sydney. Mais qu'est-ce qui fait le succès international des étudiants de cet établissement ? Plus qu'une stratégie de travail, c'est toute une philosophie conjugée à des efforts incessants que révèle le Dr Cherifi. Cette philosophie est dite en une phrase : «l'étudiant doit devenir un créateur et non un chercheur d'emploi». À partir de cette recommandation, une lutte incessante est engagée par l'encadrée des étudiants. Revenue de France après deux études doctorales, elle s'engage à créer un club scientifique. «Electronics student's club est né depuis une dizaine d'années avec peu de moyens mais beaucoup de volonté. Il a 106 ans», informe l'enseignante. Avec un local presque vide à l'intérieur de l'institut, le club fait contre mauvaise fortune bon cœur.

«C'est plus qu'un simple club d'échange, c'est une véritable famille qui vit et suit l'évolution des membres au quotidien», assure le Dr Cherifi, qui dit connaître ses étudiants un à un et se renseigne chaque jour auprès des camarades sur leurs absents. Par passion et surtout par amour pour ses étudiants, l'enseignante pousse loin l'effort d'investissement et use d'imagination pour créer des activités. Aujourd'hui, Electronics student's club compte l'Android Student club pour les étudiants qui s'intéressent au monde Android, active au gros du sponsoring le magazine *Inelectronics* et présente une section entière spécialisée dans le design et le graphisme. L'irrésistible et toujours soignée entreprise a eu l'ingénieuse idée de créer une section «Public speaking and languages», qui consiste à apprendre aux étudiants le très précieux réflexe de parler au public sur une thématique choisie. «Le but est de les inciter à prendre la parole, à dialoguer et à argumenter», explique-t-elle, entourée par des directives données à ses étudiants dans la langue de Shakespeare. Très jeunes et d'apparence épanouie, les «clubistes» semblent prendre du plaisir à se réunir avec leurs camarades. En plus, le club organise certains événements annuels qui remportent un franc succès. «Nous sommes les premiers et les seuls pratiquement à avoir organisé le 24^e d'innovation», s'est félicité le Dr Cherifi. Inspiré par ce qui se fait à l'université de Montréal (Canada), l'idée consiste à choisir une idée innovante et à la présenter en vidéo en 24h. «On en est à la cinquième édition. Nous avons participé à l'événement à Montréal en 2015 et nous avons remporté le 1^{er} prix pour l'Afrique», se félicite-t-elle, avant d'affirmer que certains perorateurs, y compris dans la

même université ont essayé de créer un événement similaire mais ont échoué car «il n'est aisé pas de copier le produit lui-même mais l'âme du projet», comme le dit si bien l'enseignante. «Il faut être disponible pour ses étudiants. Il faut se donner à eux à tout moment. Être à leur écoute pour leur moindre souci. Et leur donner de l'espoir et une manière de penser. Il leur faut faire comprendre que les obstacles sont dans nos têtes uniquement. Ils doivent s'armer de volonté, de motivation et aller vers l'objectif, recommander, aller. Face au tendre regard de l'enseignante, Zakia, Draya Eddine, Azzeddine, Imène, Massima, Mohamed, Hadjar et Meriem expriment leur gratitude et assurent que l'expérience du club leur a ouvert les voies de l'apanouissement et la volonté de devenir les entrepreneurs de demain. Pour l'heure, la Grow Compagnie se prépare à aller au Bahrein le 22 octobre prochain pour présenter leur produit à Injaz El Arab. Seulement, en manque de sponsoring et d'aide financière, l'équipe sera représentée uniquement par six de ses membres au lieu des dix. «On n'a reçu aucun encouragement de quelque part que ce soit. On déplore cette situation. Mais ce qui nous chagrine le plus c'est de ne pas pouvoir installer un stand digne de représenter l'Algérie par manque de moyens», regrette un membre du groupe. Sans sponsor et sans apport financier, pour encourager la team dans sa représentation internationale, l'enseignante envisage de vendre son véhicule pour pouvoir monter un stand (une femme dotée de EFarm) pour réunir les 300 000 DA nécessaires. «L'essentiel n'est pas de participer, mais de gagner. Et je ne veux pas perdre à cause d'un stand incertain de représenter le pays et l'honneur de mes étudiants», conclut le Dr Cherifi.

La sécurité routière | D'abord analyser les données, ensuite élaborer des politiques de lutte

L'insécurité routière a longtemps été considérée comme une problématique réelle et un phénomène dangereux devenant la première cause de mortalité chez les jeunes. En dépit de différentes politiques pour enrayer ce phénomène, le taux de morbidité ne cesse d'augmenter. À l'université de Batna, Houria Bencherif a effectué un travail de recherche pour sa thèse de doctorat afin d'analyser le pourquoi de cet échec. Intitulé «Étude de l'insécurité routière en Algérie : de l'usage des modèles au développement des politiques publiques» et dans lequel elle montre que le système de production de données n'est pas véritablement à la hauteur des enjeux de la sécurité routière.

Les accidents de la route continuent à faire trop de victimes. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce phénomène est devenu la première cause de mortalité chez les jeunes dans le monde entier et constitue un important problème économique, social et de santé publique. En effet, selon son dernier rapport, l'OMS avance un chiffre alarmant : près de 3500 personnes meurent chaque jour sur les routes et des dizaines de millions sont blessées, dont certaines victimes d'incapacité. En Algérie, le nombre d'accidents de la route dépasse les 42 000 annuellement, causant plus de 4000 décès et 69 000 blessés. Ainsi, l'hécatombe routière est devenue au fil des années un véritable fléau social. Malgré les différentes politiques et autres tentatives des pouvoirs publics pour mettre un terme à ce qui est appelé «le terrorisme routier», les statistiques n'indiquent aucune amélioration appréciable. À l'université de Batna, Houria Bencherif a effectué un travail de recherche pour sa thèse de doctorat afin d'analyser le pourquoi de cet échec. Intitulé «Étude de l'insécurité routière en Algérie : de l'usage des modèles au développement des politiques publiques», la doctorante a fait une analyse détaillée pour connaître les conditions de définition et de mise en œuvre de l'action publique. «Pour cela, nous avons suivi une démarche qui commence par la description et la modélisation de la situation de l'insécurité routière en Algérie en nous basant sur les données disponibles au niveau national et local. L'objectif est de montrer que ces données disponibles peuvent être utilisées pour mieux comprendre le phénomène. Notre objectif dans la présente recherche est de tenter de renforcer cette démarche par une étude axée sur l'évaluation des actions publiques déjà mises en place», instruit-elle dans son étude. Le travail réalisé dans le cadre d'un projet de recherche sur la sécurité routière entre l'université de Batna et l'Union européenne

en 2009, établit d'abord des constats : «Près de 75 % des accidents surviennent annuellement en agglomération, contre 25 % en rase campagne. En termes de tués, ce dernier milieu abrite plus des 4/5 des tués, contre 1/4 en agglomération». Ceci est dû essentiellement, explique l'auteur, «au fait que les accidents hors agglomération sont souvent conjugués à l'excès de vitesse, dont les conséquences sont très graves et engendrent par la suite beaucoup de victimes». Par contre, le réseau routier hors agglomération n'est pas le plus accidentogène, mais les accidents y sont les plus graves. Par région l'étude indique que l'Est enregistre environ 35% des accidents, des blessés et des tués. Les régions Centre et Ouest enregistrent chacune près de 30%. Quant au Sud, les statistiques indiquent les taux les plus faibles pour les accidents, les blessés et les tués. Pour ce qui est des victimes, il est bon de savoir qu'en Algérie, les premières sont les piétons, les passagers et les conducteurs de véhicules. «En 2012, pour les statistiques des blessés, les piétons sont la catégorie la plus touchée, avec un taux de 56,17%, suivis par les conducteurs, avec 22,86%, les passagers enregistrent un taux de 20,79% en zone urbaine», développe l'étude. Dans les zones rurales, les piétons victimes d'accidents sont les moins nombreux avec un taux de 7,80%. Les plus exposés, par contre, sont les passagers, avec 54,12%, suivis des conducteurs, avec un taux de 38,07%. S'agissant de la mortalité, les statistiques sur le nombre de tués montrent qu'en zone urbaine, le plus grand nombre de victimes est enregistré parmi les piétons, avec un taux de 58,95%, suivis par les passagers avec un taux de 20,66%, puis les conducteurs, avec un taux de 20,39%. En zone rurale, les passagers enregistrent le plus grand nombre de décès, soit un taux de 41,92%, ils sont suivis par les conducteurs avec 36,63%. Les piétons comptent un taux de 21,44%. Notons que l'étude a pris en considération les statistiques de l'année 2012.

ORGANISATION

Pour ce qui est des causes des accidents de la route, elles se focalisent principalement sur le facteur humain. L'étude, agrémentée de riches statistiques, révèle que «les conducteurs sans travail sont les plus impliqués dans les accidents, avec un taux de 24,64%. En route, ce sont des personnes qui exercent une activité informelle qui roulent le plus». Par ailleurs, les conducteurs professionnels occupent la seconde position, avec 24,07%. «Leurs accidents rentrent dans le cadre des accidents de travail, ce qui nécessite une réaction des organismes de sécurité sociale, d'une part, et la prise de mesures coercitives à leur égard et la nécessité de développer des actions de prévention les ciblant, d'autre part». Et en troisième position, viennent les conducteurs-commerçants, avec un taux de 12%. Il est dit également que les cadres sont plus prudents (moins impliqués) avec un taux de 0,89%. «Ce sont des conducteurs qui roulent le moins, d'une part, aussi ce sont des conducteurs plus prudents et plus conscients», argue M^{me} Bencherif. Tantant de modéliser l'insécurité routière en Algérie en se basant sur les données nationales (CNRPSR) et locales (SAR-Batna), l'étude vise à démontrer que les données existantes peuvent servir de base pour mener des études approfondies sur le phénomène «afin de renforcer les connaissances et éclairer les gestionnaires sur les actions prioritaires à lancer», note la doctorante, en pré-



cisant que le système de collecte des informations présente de nombreuses insuffisances, dont le sous-enregistrement et les erreurs de déclaration. En termes de conclusion du travail, M^{me} Bencherif démontre, à la lumière des résultats obtenus, que «le processus de définition des actions publiques et le système de production de données d'accidents de la route fonctionnent indépendamment l'un de l'autre», elle explique ce fait par une série d'insuffisances, entre autres. L'absence d'objectifs clairs pour le système de production de données d'accidents a eu pour conséquences la généralité des données produites : l'absence d'une véritable organisation formelle et officielle du système d'acteurs autour de la problématique de l'insécurité routière ainsi que la réticence des pouvoirs publics quant à l'utilisation des données d'accidents pour choisir des actions en l'absence de coordination entre producteurs et utilisateurs de données. Afin de gérer au mieux la sécurité routière, la doctorante suggère l'approfondissement de l'évaluation des politiques de sécurité routière. Pour ce faire, «nous avons

orienté le travail d'investigation sur le volet évaluation de certaines actions publiques déjà mises en place», indique la doctorante. En fait, il s'agit de suivre une approche qui se base sur l'analyse des conditions d'identification et de mesure de l'efficacité des politiques de sécurité routière et tant que processus d'amélioration continue des actions dans le domaine. Enfin, la doctorante explique que les investigations menées dans son travail de recherche constituent une contribution à l'enrichissement des connaissances sur la sécurité routière en Algérie. «Ces connaissances devront être complétées par d'autres recherches traitant essentiellement de l'évaluation de toutes les actions mises en place qui concernent les trois éléments de l'accident, l'utilisation d'autres critères et indicateurs d'évaluation serait importante pour apprécier l'évolution des performances dans le domaine et l'utilisation d'autres outils et méthodes pour l'enrichissement des connaissances sur la sécurité routière», conclut M^{me} Bencherif.

Mohamed Lachemi. Recteur de l'université Ryerson (Canada)

“ L'université algérienne doit s'ouvrir sur le monde du travail

A la tête de l'université Ryerson (Toronto, Canada), avec ses 43 000 étudiants, en plus de ceux inscrits en formation continue, Mohamed Lachemi, ancien brillant diplômé en génie civil de l'université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO), estime, dans cet entretien accordé à El Watan Étudiant, que l'université algérienne devrait accorder plus de place à la mise en pratique et à l'application des notions théoriques que l'étudiant apprend en classe. Il se dit également prêt à accueillir des étudiants algériens brillants, qui pourront bénéficier de bourses dans son université. M. Lachemi était à Alger cette semaine dans le cadre d'un forum sur la diaspora algérienne au Canada, où il devait parler de partenariat entre son université et les universités algériennes.



Mohamed Lachemi

Interviewée: Samia Bou-Saïb
Email: bou@elwatan.com

Vous venez d'être installé à la tête de l'université canadienne Ryerson. Pouvez-vous la présenter ?

Notre université compte maintenant environ 43 000 étudiants réguliers. Nous avons plusieurs programmes qui sont encolques dans sept facultés (sciences, communication, ingénierie, architecture...). Nous favorisons l'entrepreneuriat et l'innovation. La plus grande étant l'incubateur, où les étudiants peuvent créer leur propre emploi pendant leur formation. Ils y apprennent à être entrepreneurs et à prendre des risques. Cet incubateur, appelé Digital Media Zone (DMZ), est l'un des plus grands en Amérique du Nord, il comprend 10 zones d'innovation (biomédical, énergies, design...) où les étudiants venant de différents départements peuvent collaborer entre eux. Ils mettent ensemble leurs idées et forment des compagnies qui contribuent à la société.

Donc, c'est une université qui prépare au monde du travail seulement ?

Oui, mais pas seulement, il y a beaucoup de programmes qui sont accrédités par des agences d'aide à la création d'entreprises et ça prépare bien les étudiants à l'emploi. L'étudiant doit y participer, donc la réflexion est au cœur de cette démarche. On peut faire les deux.

Vous connaissez les deux systèmes universitaires, quelles différences y a-t-il entre les universités algériennes et canadiennes ?

Je pense qu'au niveau des universités algériennes, il y a un très bon travail qui se fait sur le côté théorique. Ce qui manque, tous les jours au moment de leçons, c'est la liaison entre la théorie et l'aspect pratique. Au Canada, les universités sont fortes dans ce

domaine. L'étudiant a toujours une idée avancée sur les applications pratiques de ce qu'on lui enseigne en classe ou dans les laboratoires. Bien sûr, l'aspect théorique est important mais il faudrait toujours voir son application.

Avez-vous été sollicité par l'Algérie pour d'éventuels partenariats avec votre université ?

J'ai été plus sollicité par des individus au niveau des universités algériennes et j'ai toujours répondu positivement. Je pense que c'est important pour n'importe quel Algérien d'aider son pays et d'aider les gens qui y sont. J'ai une dette envers l'Algérie. J'ai encadré dans le passé et j'encadre des étudiants algériens, que ce soit à Sherbrooke ou à Ryerson. Depuis l'annonce de ma nomination, je reçois encore plus d'emails d'universitaires algériens. Ma présence au forum de la diaspora algérienne du Canada à Alger peut être un bon début. J'espère pouvoir développer des partenariats avec les universités algériennes.

Etes-vous intéressé par le recrutement d'étudiants algériens dans votre université ?

Bien sûr. Il y a des possibilités pour les étudiants brillants d'avoir des bourses ici. Il faut le mentionner et en tenir compte. Je serais très heureux d'aider des gens qui sont en train de réfléchir à une formation à l'étranger.

Que doivent-ils faire ?

Dans les universités canadiennes, le processus est toujours le même, il faut faire une demande. Une bonne moyenne et une maîtrise de l'anglais sont nécessaires. Il y a plus de possibilités dans le Canada anglais qu'au Québec.

Quels conseils pourriez-vous donner aux étudiants algériens ?

S'il y a un conseil que je donnerais à un étudiant qui va à Ryerson ou en Algérie, c'est le travail acharné. Pour les étudiants algériens qui veulent étudier au Canada, je leur dis de

Né en 1960 à Bordj Bouanaama dans la wilaya de Tissemsilt, Mohamed Lachemi obtient son baccalauréat série mathématiques à Relizane. Après une année de tronc commun à Tيارت, il passe quatre ans à l'université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO). Au bout d'un parcours exceptionnel, il décroche un ingénieur en génie civil en 1986.

Ce brillant étudiant bénéficie d'une bourse d'étude de l'Etat algérien qui lui permet de s'inscrire à l'université de Sherbrooke (Canada) où il décroche un doctorat en génie civil. Il entame en 1993 une carrière de chercheur au sein du centre d'excellence sur le béton de la même université. En 1998, il est recruté par l'université Ryerson comme professeur au département de génie civil qu'il finit par diriger. Avec des centaines de publications dans son domaine et des collaborations avec plusieurs universités et centres de recherche dans le monde, la carrière de Mohamed Lachemi culmine avec son installation, la semaine dernière, à la tête de l'université Ryerson, dont il devient le 9^e recteur depuis sa fondation en 1948.

ne pas laisser l'anglais devenir un obstacle. On peut apprendre l'anglais.

Quand je suis venu au Canada, je ne parlais pas un seul mot d'anglais. Je l'ai appris par moi-même, je ne suis jamais allé dans une école pour l'apprendre. C'est un conseil que je donne. C'est une réalité maintenant, surtout dans le domaine scientifique. La langue qui peut aider les gens à avancer, c'est l'anglais. Je parle bien du domaine scientifique, je ne parle pas du côté linguistique. Nous avons des collaborations avec des instituts français où je donne des conférences en anglais à leur demande. Les jeunes Algériens ont une capacité énorme à apprendre les langues.

ERASMUS

Vers un féminisme pluriel ?

LRome. Rêda Merida allab, néologisme de «lalla» renvoyant au titre de Madame au Maghreb et «lab» diminutif de laboratoire, est une association française et un magazine en ligne lancés il y a quelques jours, dont l'objectif est de lutter contre l'image négative qu'ont parfois les musulmanes, souvent présentées comme soumises, faibles et aliénées. Ce projet est né suite à une initiative personnelle de Sarah Zouak, une étudiante franco-marocaine de 25 ans qui s'est lancée dans un voyage de 5 mois au Maroc, en Tunisie, en Turquie, en Iran et en Indonésie à la rencontre des femmes musulmanes indépendantes et actrices de changement en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles. Cette initiative fait écho à plusieurs autres projets à travers le monde qui se mobilisent contre le patriarcat et pour une égalité de droits en s'appuyant sur des prismes hétérodoxes.

Il n'est guère aisé de traiter du sujet du féminisme sans commencer par définir ce qu'il est, ce n'est ni une secte, ni un phénomène de mode, ni un mouvement suprématiste féminin ; est féministe toute personne qui est pour une égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. Une des limites du mouvement féministe contemporain est le fait qu'il réduit la femme à son genre en obstruant ses autres identités : ethniques, culturelles, spirituelles, sexuelles et du genre. En effet, les personnalités les plus populaires qui ont pensé, construit le mouvement féministe sont en grande partie des femmes blanches, cisgenres, de culture judéo-chrétienne, hétérosexuelles et valides. Face à cette situation, des mouvements dissidents sont apparus dès les années 1970 aux Etats-Unis puis en Malaisie, en Egypte et en Tunisie, tels que Sisters in Islam, Black Feminism... pour continuer à mener la lutte vers l'émancipation tout en les prenant en compte et mettre en valeur les identités multiples de l'individu, de la femme en l'occurrence. C'est ce qui est connu en sociologie et en politique sous la notion d'intersectionnalité, qui désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société. Pour ces nouveaux mouvements, le milieu culturel, la religion, le genre d'un individu ne sont plus vus comme un obstacle à l'émancipation, mais comme un levier de celle-ci, c'est grâce à ses diverses identités qu'il évolue et non malgré elles. Bien que ces mouvements restent peu connus dans notre société, des voix commencent à s'élever, notamment sur les réseaux sociaux, pour réclamer justice et égalité sans devoir faire un choix entre l'identité et l'indépendance. En rejetant le patriarcat et l'injustice, d'un côté, et l'approche paternaliste des grandes prismes du féminisme, d'un autre, ces mouvements permettent de sortir de la vision binaire Occident-libérateur vs reste du monde-oppresseur.

EL MOUDJAHID

AU CREAD LES 28 ET 29 NOVEMBRE

L'économie sociale EN DÉBAT

Le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement tiendra, les 28 et 29 novembre, des Journées nationales sur l'économie sociale, en présence d'un panel d'experts. Six thématiques importantes seront longuement traitées.

Il est question de la «démocratisation de l'éducation et de la formation à l'épreuve des nouvelles inégalités». Si le Cread reconnaît les progrès «indéniables» enregistrés, depuis l'indépendance, tant sur le plan des infrastructures que celui du nombre de scolarisés et les budgets alloués par l'Etat à l'école et à la formation, il relève que la «qualité et la performance de ces derniers restent problématique». A ce sujet, le Centre spécialisé relève que le volume des dépenses scolaires des familles «augmente pour assurer des cursus scolaires dans des écoles privées et des cours privés pour les scolarisés dans l'école publique». Ainsi les journées nationales auront à passer en revue et disséquer trois questions fondamentales : Combien coûte une scolarisation d'un élève et d'un étudiant pour l'Etat ? Combien coûte une scolarisation d'un élève et d'un étudiant pour les ménages en Algérie ? Et quel type de gouvernance peut-on envisager pour un système éducatif-formation de qualité en Algérie ? Pour le volet de la prise en charge sanitaire, le Cread souligne que «l'analyse socio-économique est indispensable pour comprendre les faits et agir sur les tendances», dynamiques, leviers et acteurs qui façonnent le système de santé». L'analyse portera sur les dynamiques du financement du système de santé, l'évaluation économique des programmes de santé et interventions médicales, les ressources humaines en santé, les mécanismes de contractualisation et de régulation et économie des produits pharmaceutiques et des technologies médicales.

Flux migratoires : les deux pistes de réflexion du Cread

D'autre part, le Cread traitera des problématiques migratoires. Le contexte migratoire régional et international «multidimensionnel» impose un «nouveau regard, de nouveaux champs d'investigation, une reconsidération de la problématique migratoire en termes, notamment, de reconfiguration des espaces migratoires, de recomposition des profils migratoires et de restructuration des projets migratoires». L'Algérie, explique le Cread, est confrontée aux flux migratoires de ressortissants étrangers (en majorité Subsahariens) causés par les problèmes climatiques, économiques et les récentes crises politiques et



sécuritaires. Deux pistes de réflexion sont à privilégier en matière de débats. «La première porte sur les migrants et la diaspora en tant qu'acteurs de circulation de biens et de capitaux et la seconde concerne la reconfiguration de l'espace migratoire comme champ de mobilité des compétences, des savoirs et des savoirs faire», explique le Cread. Pour le volet lié à la gouvernance des systèmes urbains, le Centre met en relief l'importance d'améliorer le bien être des habitants. D'un autre côté, les chercheurs du Cread soulignent que la mobilité urbaine est un «élément constitutif du développement urbain», relevant la nécessité de «mettre en œuvre une planification intersectorielle et transversale pour optimiser la mobilité dans la ville». Agir sur l'offre de transport, mais également sur la mobilité; mettre en cohérence urbanisme et transports, réguler les flux des populations par la coordination entre politique d'aménagement du territoire et de transport, surmonter le morcellement institutionnel... sont les principales préoccupations qui feront l'objet des interventions de plusieurs experts.

Emploi : 32% des femmes exclues du marché du travail

Sur le plan économique, le Cread qui débattre de la qualité de l'emploi, précise que «le chômage touche de moins en moins les jeunes et les personnes diplômées. La participation des femmes à la force de tra-

vail a relativement augmenté passant de 12% en 2001 à 16,4% en 2015». En dépit de ces prouesses, le Cread se pose une série de questions : Sous quelles conditions se réalise cette diminution rapide du taux de chômage du point de vue de la qualité et de la sécurité des emplois en Algérie ? Quels types d'emplois ont été créés ces dix dernières années et pour quelles catégories de population ? Les jeunes et les femmes sont-ils les plus touchés par la précarité sur le marché du travail ? Quel est le rôle des institutions pour l'amélioration de la qualité des emplois notamment pour les populations les plus vulnérables ? Un regard particulier sera également porté sur les «exclus du système scolaire et du marché du travail». En termes de chiffres, le Cread annonce qu'«une personne sur cinq (parmi les jeunes âgés entre 15 et 24 ans) est exclue des deux systèmes (32% pour les femmes)».

Ce n'est pas tout, les journées nationales sur l'économie sociale mettront la lumière sur la problématique de «l'argent comme moteur des mutations familiales». Il est relevé un décalage entre les représentations sur les familles algériennes et leurs formes réelles d'existence. «Il nous semble nécessaire de continuer d'enrichir les savoirs de la société sur elle-même mais aussi d'éclairer les planificateurs et les institutions sur les modalités, comportements, stratégies qui portent les changements observés», ajoute le Cread.

Fouad IRNATENE

EL MOUDJAHID

CE MATIN À 10H À L'UNIVERSITÉ
ALGER-3 - BEN AKNOUN

Cession de la bibliothèque de Mustapha Chérif

Une cérémonie de cession de la bibliothèque de l'ancien ministre et ambassadeur, D^r Mustapha Chérif, au profit de l'université Alger-3, aura lieu, ce matin à 10h, à la faculté de l'information et de la communication.

SAMEDI 22 OCTOBRE À 11H
À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE – EL-HAMMA

Les étudiants palestiniens honorés

L'ambassade de Palestine organise, samedi 22 octobre à 11h, à la Bibliothèque nationale, une cérémonie en l'honneur des étudiants et des diplômés palestiniens.